

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 168 (2002)

Heft: 9

Artikel: L'institut international de Droit Humanitaire, San Remo, Italie

Autor: Monod, Henri P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-68014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Institut International de Droit Humanitaire, San Remo, Italie

Über 160 Nationen haben Offiziere zur Kriegsvölkerrechtsschulung nach San Remo geschickt. Kommandanten unterrichten Kommandanten. Militärjuristen beraten. Fälle aus der Praxis werden ausdiskutiert. Man spricht die gleiche Sprache: Die Sprache der Offiziere. G.

Henri P. Monod*

Créé en 1970 par Monsieur le Professeur Jovan Patrnogic, citoyen helvétique, l'Institut International de droit Humanitaire de San Remo a largement contribué à la dissémination du Droit International des Conflits Armés (DICA) du Droit Humanitaire International (DHI) en général et du Droit International des Réfugiés (DIR).

Jouissant d'une renommée internationale depuis longue date, grâce à la qualité de son enseignement d'une part et aussi de par la diversité de son enseignement, cette institution est en plus ou moins proche contact avec environ 170 pays de notre planète. L'institut est totalement indépendant, est une organisation sans but lucratif et travaille en très étroite collaboration avec le CICR à Genève.

La partie non militaire s'occupe essentiellement de donner des cours sur le Droit International des Réfugiés, de l'organisation d'une «table ronde» sur des sujets traitant de problèmes de Droit International Humanitaire et d'un cours «d'été» toujours axé sur les mêmes problèmes et s'adressant à la jeunesse du monde entier.

Le Département Militaire de cette honorable institution est le plus important puisque plus de 80% des activités s'y déroulent.

En effet il y est organisé six cours de bases du Droit des Conflits Armés, un cours pour médecins militaires, un cours sur le droit humanitaire et les forces armées et de

sécurité, un cours sur les opérations navales et aériennes, deux cours pour instructeurs dans la branche, un cours avancé pour spécialistes déjà formés, une compétition en DICA pour les académies militaires afin de sensibiliser la génération montante et divers séminaires. L'enseignement se donne en anglais principalement mais aussi en français, russe, arabe et espagnol ce qui ne facilite pas toujours l'organisation.

Tous les exercices sont basés sur des scénarios devant être parfaitement neutres et totalement impartiaux et sont principalement axés sur la connaissance des diverses conventions existantes. (Genève I-IV, protocoles additionnels, la Haye, etc.)

Comme directeur du département militaire je dispose de 60 officiers en tant que directeurs de cours et chefs de classe (style stage de formation CH) provenant de 30 pays différents et de tous les continents.

Nommé directeur permanent, poste nouvellement créé et brigadier pour ce mandat, je suis responsable de la direction générale, de la recherche et de la gestion du personnel, des prises de contacts avec diverses administrations militaires dans le monde, du développement du département et de maintenir les meilleures relations militaires et politiques inter continentale afin d'assurer une fréquence harmonieuse aux divers cours.

Il est à relever que comme le poste est nouveau, mes relations actuelles avec le gouvernement helvétique sont dans une phase de démarrage. Il est à espérer que les

dites relations vont rapidement s'accroître, les échanges et autres collaborations ne pouvant être que bénéfiques pour l'institut et le travail qu'il effectue pour le bien de l'humanité tout comme pour celui du rayonnement extérieur de la Suisse.

Après six mois de travail très intensif il me semble intéressant de relever à quel point les officiers venant à San Remo sont motivés et intéressés par les sujets traités et combien ils profitent des contacts très enrichissant avec les autres. Ces contacts sont probablement les plus instructifs pour eux. Il serait vraiment souhaitable de pouvoir faire bénéficier également le plus grand nombre d'officiers suisses de ce genre d'instruction. D'abord parce que ce ne sont pas des spécialistes du droit qui en ont besoin mais bien les officiers de ligne, cdt et of EM et ensuite parce que la Suisse est en train de développer de plus en plus les contacts voire les engagements avec l'étranger et que nous ne pouvons pas passer à côté de cette partie plus qu'importante de la collaboration internationale.

Le travail est passionnant et très enrichissant et je me réjouis par avance de recevoir participants et visiteurs helvétiques à San Remo afin de partager cette expérience.

* Brigadier Henri P. Monod

- Officier de carrière d'infanterie
- Command and staff college Camberley (GB)
- Cdt Swiss Medical Unit, «MINURSO» Sahara Occidental
- Chef Instr Inf 1

Milice

- Cdt cp, bat inf, rgt sauve
- Chef EM zo ter 1
- Divers EM comme of EMG
- Relations internationales EM CA camp 1



Kursleitung und Teilnehmer eines internationalen Kurses für Kriegsvölkerrecht.

Foto: Studio Project, Bordighera



Henri P. Monod,
Brigadier,
Directeur du Département Militaire,
18038 San Remo, Italia.